Réf. Farde e-Assemblées : 2725223

N° OJ : 122

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Propreté publique.- Asbl "Le Troisième Œil".- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Le Troisième Œil" s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publque pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl "Le Troisième Œil";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'article 87605/33202 du budget ordinaire de 2026 à l'asbl "Le Troisième Œil" pour la sensibilisation à la propreté publique pour les personnes en situation de handicap.

Annexes :